

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 42

Artikel: Enfant gâté
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Celle qui entend rester fidèle au mort coupe ses cheveux courts et les peigne en arrière sans aucun ornement.

Il est juste de dire qu'on rencontre très peu de femmes ainsi coiffées.

ENFANT GÂTÉ

Un des membres de la grande famille lausannoise est particulièrement favorisé. Il est de toutes les cérémonies, de toutes les fêtes. Si par hasard on l'oublie, il ne tarde pas à réclamer, en véritable enfant gâté qu'il est. Et l'on s'exécute.

Dans un cortège, ce privilégié prend toujours la tête, et personne ne discute. Chacun, au contraire, se range docilement à sa suite, réglant sur lui son pas, avançant quand il avance, s'arrêtant quand il s'arrête. Il marche à la baguette et, après lui, tout le monde en fait autant. Qui donc a plus que lui sujet de dire : « qui m'aime me suive ».

Sur son passage, la foule se range spontanément ; pas besoin de police. Ou bien, ainsi qu'une comète, il entraîne à sa suite tout ce qu'il rencontre sur son chemin et qui n'a pu résister à sa force attractive. Il dirige le mouvement et nous mène tantôt au deuil, tantôt à la joie, à la place de fête ou au tombeau ; et la même docilité lui fait parler escorté. Grands et petits subsistent son ascendant.

Dans une salle de festin, dans une cantine, l'estrade lui est réservée. Seul, il dispute aux orateurs le droit de se faire entendre ; souvent même il se fait mieux écouter qu'eux. Et si parfois un orateur imprudent sème la discorde ou déclenche la tempête dans l'auditoire, c'est lui, toujours lui, qui par ses accents calmes les colérés et remet tout le monde d'accord. Personne ne peut tenir tête à sa voix puissante, quand elle se manifeste dans toute sa force.

Ce n'est pas toutefois sans tambour ni trompette que s'exerce son prestige.

De son sein, dit-on, telle Minerve surgissant tout armée du cerveau de Jupiter, sortit jadis l'harmonie ; et c'est de ce jour que ce mot s'écrit avec un grand H et qu'il prit rang dans le botlin lausannois.

Cet enfant gâté des Lausannois — l'avons-nous dit déjà ? non — c'est l'*Instrumentale*, qui vient de célébrer son cinquantenaire et à la joie de laquelle se sont associées la population et de nombreuses sociétés amies de la ville, du canton et des cantons voisins. Les présents que de partout elle a reçus à cette occasion, à titre de témoignages d'estime et d'amitié, sont légion.

Et maintenant que l'*Instrument* a célébré allegro son cinquantenaire, elle va continuer son chemin piano, mais d'une allure toujours sostenuto, grazioso et brillant.

Bon voyage ! Et rendez-vous, non au point d'orgue, cette fois, mais au centenaire !

Le géneur. — Papa, qu'est-ce que c'est, un piéton ?

Le père, sportsman distingué :

— C'est un individu qui a la rage de se fourrer devant les automobiles.

CHAPEAUX, SHAKOS, UNIFORMES

Les dames, qui en dépit de toutes les sollicitations, de toutes les railleries, de toutes les menaces, même, ne veulent abandonner les chapeaux mastodontes qu'elles arborent depuis la saison dernière, pourraient, si elles y pensaient, s'excuser de leur obstination sur les shakos de nos anciennes milices. Certes, ceux-là aussi étaient de taille ! Il est vrai que leurs propriétaires ne les gardaient point sur la tête au théâtre ou au concert. Il y aurait fait beau ! Les représentants du beau sexe d'alors les eussent mis en pièces. Tout est permis aux dames.

Ah ! ces anciens shakos, si gros, si évasés dans le haut, que les soldats y mettaient le mouchoir

de poche, le paquet de tabac, la pipe, le « briquet », tous les menus objets qui se portent ordinairement dans les poches. Les prévoyants y mettaient même « de quoi faire les dix-heures ».

Oui, ces shakos, dits « sèches à compôte », étaient des meubles pouvant rendre bien des services dans un ménage, y compris celui de seau en cas d'incendie.

« Combien de fois, racontait jadis un correspondant de la *Feuille d'avis de Vevey*, n'avons-nous pas joué à la paume avec le pompon phénoménal dont était orné le shako grand-paternel ! Il est même à notre souvenir que notre chatte n'avait rien trouvé de mieux au galetas, et s'était commodément installée pour y déposer — pas ce que vous supposez peut-être, non, notre Blanchette était trop bien élevée pour cela — mais pour y déposer une nichée de mignons petits.

» Ces chapeaux nous remettent en mémoire une anecdote qui nous fut contée par un de nos amis, qui avait vécu de nombreuses années à Haïti.

» Le budget de cette république étant très obéré, les ministres furent obligés de faire des économies. C'est alors que germa dans le cerveau du ministre de la guerre une idée géniale qu'il mit à exécution. Les soldats portant dans ce pays tropical des chapeaux de paille, il ordonna que les soldats du premier rang portaient les fonds et que ceux du second portaient les bords. Ce qui fut fait. Vous voyez d'ici cette « touche » !

*

Et puisque nous venons d'évoquer le souvenir de nos vieux troupiers vaudois, remontons encore un peu le cours des ans et rappelons deux ordonnances relatives à l'habillement des soldats de la République helvétique.

LIBERTÉ.

ÉGALITÉ

République Helvétique une et indivisible.

Berne, le 28 Septembre 1799.

DÉCRET

Considérant les avantages qu'offre pour un fantassin un chapeau rond, soit pour le garantir de l'ardeur du soleil et des injures du tems, soit pour l'économie et la commodité du maniement des armes.

Considérant que dans ces circonstances, où un nombre considérable de troupes réglées doit être organisé, on peut le mieux opérer une amélioration dans les habillements qui doivent être faits.

Le Grand Conseil, après avoir déclaré l'urgence, a résolu :

1^o L'article 54 de la Loi du 13 Décembre 1798 sur le militaire est rapporté sur ce qui concerne le chapeau d'uniforme pour l'infanterie.

2^o Le chapeau d'uniforme helvétique pour l'infanterie doit être rond et bordé de noir, retroussé du côté gauche, avec une ganse blanche ou jaune, suivant la couleur des boutons. Là où le bord est le plus étroit, il doit avoir au moins trois pouces de largeur, et du reste être conforme au modèle qui sera donné par le Directoire exécutif.

3^o Le changement ne devra avoir lieu qu'à mesure qu'on se procurera des chapeaux neufs.

Le Président du Grand Conseil,

Signé :

BLATTMANN.

PANCHAUD, Secrétaire,

Hernh. KUBER, Secrétaire substitué.

Le Sénat de la République Helvétique une et indivisible a pris en considération la résolution ci-dessus et l'a acceptée.

Le Président du Sénat,

CAGLIONI.

Signé : BAY,

GENHART, Secrétaires.

Le Directoire Exécutif arrête, que le Décret ci-dessus sera muni du sceau de la République et remis au Ministre de la Guerre pour être exécuté selon sa teneur.

Donné à Berne, ce 1 Octobre 1799.

Le Président du Directoire Exécutif,

Signé, SAVARY.

Par le Directoire, le Secrétaire Général,

Signé, MOUSSON.

*

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

La Chambre administrative du Canton du Léman arrête :

Qu'en conformité du modèle de l'habillement armement et équipement, les boutons doivent être blancs avec le timbre de la République, le baudrier et le porte-giberne de buffe blanc, le chapeau suivant le détail ci-dessus.

Ce qui sera imprimé pour en être distribué des exemplaires à toutes les Communes du Canton.

Donné à Lausanne, en la Maison Nationale, le 8 Octobre 1799.

H. MONOD, Président.

Par la Chambre administrative,

PANCHAUD, Secrétaire.

A la caserne du Beundenfeld. — Le marchef à une recrue de cavalerie :

— Pourquoi les boxes portent elles toutes le nom de leur cheval ?

— Pour que chaque cheval sache son nom.

— Pour que chaque cheval sache où il doit se placer, quand un animal comme toi ne sait pas lire !

Théâtre. — Le théâtre, dont on attend chaque année la réouverture avec impatience, a débuté jeudi par une très bonne représentation des *Demi-Vierges*, de Marcel Prevost. M. Bonarel a retrouvé d'emblée tous les fidèles habitués des années précédentes, et le public a fait une chaleureuse ovation aux excellents artistes qui nous sont revenus. Quant aux nouveaux arrivés, dont plusieurs ne paraissent que dans des rôles de peu d'importance, nous n'en dirons rien pour le moment, sinon que cette première soirée fait bien présager de la saison et que nous avons hâte de faire avec eux plus ample connaissance.

Pour les débuts de la troupe de drame, on jouera demain soir, dimanche, à 8 heures, *La Jeunesse des Mousquetaires*, drame en 5 actes et 12 tableaux, d'Alexandre Dumas et A. Maquet.

Dumas ! Les mousquetaires ! Que faut-il de plus pour attirer au Théâtre les amateurs de spectacles épiques et brillants, qui amusent et passionnent tout à la fois.

Kursaal. — *La Belle de New-York* n'aura plus que cinq représentations, jusqu'à jeudi 21. C'est un succès indiscutable. Tout le monde s'accorde à louer cette œuvre si gaie, et ses interprètes pleins d'entrain, et ses décors et costumes charmants. Dimanche, matinée et soirée.

La Belle de New-York sera accompagnée, de lundi à jeudi, d'un numéro sensationnel : une troupe de montagnards aragonais : chant, musique et danses espagnols : La Pilarica, la Jota, la Pen-detera ; les costumes, la musique, tout donne à cette troupe un caractère unique.

Malgré les frais occasionnés par cette attraction le prix des places restera le même pour ces quatre jours.

Lumen. — La Mythologie, l'histoire et la grande actualité voisinent sur le programme de cette semaine au Théâtre Lumen. Le film d'art consacré à Napoléon est bien le plus long que le Lumen ait présenté au public. La légende d'Orphée, en couleurs, est de toute beauté. L'actualité est représentée par les courses Gordon-Bennett de Zurich et le Pathé-Journal qui passe en revue les faits saillants de l'activité mondiale.

Lux. — Au théâtre *Lux*, rue St-François, le programme de la semaine est des plus alléchants. Tous les genres y ont leur part : scènes instructives, dramatiques, comiques, d'actualité. Ajoutons que l'aménagement de ce petit théâtre a subi, avant l'ouverture de la saison, de très heureuses transformations.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.